



Rapport Moral 2014

adopté lors de l'assemblée générale

Ce rapport présente les activités conduites par l'association depuis la dernière assemblée générale, en accord avec les choix d'orientation retenus.

Aménagement du territoire

Quatre enjeux principaux avaient été identifiés sur ce thème :

- Repenser les formes urbaines, afin notamment d'éviter un développement continu de la ville, et de laisser place à des espaces de respiration, propices à l'intégration de la nature en ville, à la régulation climatique locale, à la valorisation des paysages et espaces agricoles de proximité, à la préservation des réservoir de biodiversité, et à la mise en place d'une trame verte et bleue reliant les espaces d'intérêt ;
- Mettre en valeur les terres agricoles et maraîchères, notamment autour de la vallée de l'Hers et de la Seillonne, afin de préserver de l'urbanisation les terres les plus fertiles et de développer des circuits courts d'alimentation sur l'agglomération ;
- Protéger la vallée de l'Hers, qui constitue à la fois un corridor écologique remarquable entre la Montagne noire et la vallée de la Garonne, une réserve de terres propres à l'agriculture ou au maraîchage de proximité, et un espace de respiration interne à la métropole, marquant l'identité des territoires qui la bordent ;
- promouvoir ces différents points lors de la prochaine révision du Schéma de Cohérence Territoriale (ScoT)

Une réflexion conduite par le Conseil autour de ces différents points a permis d'élaborer une charte pour l'aménagement de Balma. Cette charte a été soumise aux deux listes candidates aux élections municipales. Elle a également fait l'objet d'une réunion publique comprenant une phase d'exposé et une phase de débat avec chacune des listes. Cette charte a été signée par chaque liste et prévoit :

- un inventaire participatif (impliquant les balmanais) des milieux et de la biodiversité, préalable à tout nouvel aménagement ;
- la préservation de la vallée de l'Hers, la protection de zones destinées à l'agriculture et/ou au maraîchage ;
- la concertation des balmanais sur tous les sujets d'aménagement, en amont de la définition des projets ; il s'agit à la fois d'impliquer les citoyens et de permettre aux élus locaux de faire porter leur voix au sein de la métropole en se prévalant d'une large consultation locale ;
- la rédaction des ambitions d'urbanisation, et la prise en compte de ces points lors de la prochaine révision du SCoT ;
- la mise en place d'un suivi annuel de la charte.

Concertation des citoyens

Outre la réunion publique et la charte concernant l'aménagement de Balma, l'association a proposé à la nouvelle équipe municipale la mise en place d'un Conseil Économique Social et Environnemental Local (CESEL). Il s'agit de promouvoir l'implication des citoyens dans la vie de la cité en leur proposant d'émettre en toute indépendance des avis argumentés sur les projets concernant la commune. Cette structure nous semble plus pertinente que les traditionnelles commissions consultatives qui ne peuvent ni s'auto-saisir ni publier leurs avis, et qui n'examinent un projet qu'à un stade tardif et sous un angle limité à leur thématique.

Le principe du CESEL, présenté dans la lettre annuelle, et déjà adopté par d'autres communes, fera cette année l'objet de travaux plus détaillés et d'une démarche spécifique auprès de la nouvelle équipe municipale.

Biodiversité

Après les expositions menées en 2011 et 2012, nous avons souhaité en 2013 relancer la participation des balmanais à la connaissance de la biodiversité de proximité. Nous avons pour cela choisi le thème des orchidées sauvages. Les espèces connues ont été illustrées sur une fiche, distribuée dans tous les foyers avec le soutien de la Mairie. Cette fiche proposait à chacun de reconnaître et de signaler les orchidées présentes dans son environnement. Les observations ont été collectées pendant tout le printemps, et des échanges ont eu lieu avec les observateurs pour comprendre les pratiques de jardinage ou d'entretien propices à l'apparition de ces fleurs. La cartographie communale a été complétée et trois espèces ont été découvertes à cette occasion. Une restitution de l'ensemble a eu lieu au travers d'une exposition et d'une soirée débat à l'automne.

Outre la connaissance acquise, cette opération a permis de toucher un large public et de le sensibiliser à l'entretien des jardins et espaces verts, ainsi qu'à la richesse des milieux locaux. Elle a également été l'occasion d'échanges avec le personnel des services municipaux chargés de l'entretien des espaces verts, ainsi qu'avec le personnel et les patients de la clinique Aulfrey. Des partenaires tels que le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, le Groupement Midi-Pyrénées des Amateurs d'Orchidées et Nature Midi-Pyrénées ont également soutenu et contribué à cette initiative.

Au delà de l'opération orchidées, une collaboration a été mise en place avec le collège de Balma, sous deux facettes.

- D'une part, nos panneaux d'exposition ont été utilisés dans le cadre d'une démarche pédagogique conduite par les enseignants de SVT; cette démarche s'est accompagnée de sorties sur la commune, d'abord avec les enseignants (repérage), puis avec enseignants et élèves.
- D'autre part, un partenariat a été mis en place afin de montrer à des élèves volontaires le cycle complet des végétaux, au travers d'un atelier hebdomadaire de jardinage.

L'association a également participé à différentes rencontres et manifestations :

- Soirée thématique organisée par le COPRAE et présentant le projet Biodiv.Balma notamment à des élus locaux intéressés par ce type d'initiative ;
- Participation à la manifestation « Toulouse prend la clé des champs » : une occasion de nouer des contacts, notamment avec le service des espaces verts de Toulouse et d'autres associations de l'agglomération.

Enfin, le groupe Biodiv.Balma, animé par l'APCVEB, a été un contributeur important aux propositions d'aménagement formulées dans la « charte pour l'aménagement de Balma », notamment sur les aspects de la trame verte et bleue.

Aérodrome de Lasbordes

Depuis la cession de l'aérodrome par l'État au profit du Grand Toulouse, nous avons de grandes difficultés à obtenir la tenue du comité de suivi de la charte de l'aérodrome. Cette réunion était pourtant nécessaire afin d'impliquer le Grand Toulouse dans le suivi de la charte, et notamment le traitement des dysfonctionnements. Il fallait également travailler à l'amélioration de cette charte.

Pour que le suivi reprenne, nous avons écrit au Préfet, afin de solliciter une convocation du comité de suivi. Une réunion s'est tenue avec les acteurs requis. Toutefois, les élections municipales ayant modifié depuis les interlocuteurs, nous travaillons désormais à mobiliser les nouvelles équipes sur le sujet.

Autres sujets

Bien qu'ils aient été inscrits aux objectifs de l'année, les thèmes suivants n'ont pu être traités avec l'attention requise, faute de ressources :

- Déplacements : suite aux réserves que nous avons pu formuler sur le plan des déplacements urbains (PDU), nous aurions souhaité établir des propositions pour améliorer les déplacements collectifs en zone moyennement dense, telle que celle de la couronne toulousaine.
- Santé : un partenariat avec un laboratoire a été envisagé pour évaluer la qualité de l'eau de l'Hers sur notre commune, et l'impact des pollutions amont ou latérales (rocade). Nous n'avons pas pu donner suite en raison de l'encadrement et du financement qu'aurait requis l'implication d'un thésard sur ce sujet. ■

Renata LAURETTE
Président de l'APCVEB
20.11.2014